

Mondialisation et exode des compétences : le cas de la politique québécoise de l'immigration à l'égard des candidats marocains

La note de présentation du colloque souligne que les nouvelles orientations des politiques au Nord tendent à encourager/faciliter l'accueil et le séjour de certaines catégories de profils de professionnels étrangers. On note à cet effet que la politique des quotas en est un des aspects visibles car elle contient l'idée de sélection en fonction des besoins et des intérêts. C'est ainsi que, à titre d'exemple, on soulève le cas de l'Italie qui prévoit un quota de 3 000 marocains et de l'Allemagne qui va recruter 10 000 informaticiens étrangers. En France, la réflexion existe.

Pour notre part, nous allons démontrer que la politique québécoise d'immigration à l'égard notamment des marocains s'inscrit dans cette tendance. Mais note de présentation parlera également d'autre chose, De façon plus précise elle sera divisée en quatre sections; la première décrit en arrière-fond de la fuite des cerveaux le phénomène de la mondialisation et ses enjeux, la deuxième présente les grandes lignes de la politique d'immigration au Québec, la troisième dresse un portrait de l'immigration d'origine marocaine au Québec et enfin la dernière section traitera brièvement de la fuite des cerveaux du Québec et du Canada et des leçons à retenir.

1. LA MONDIALISATION

L'expression « brain drain », fuite des cerveaux est apparue dans les années 1960 afin de rendre compte des départs de nombreux européens scolarisés, vers les États-Unis. Mais elle a surtout été utilisée pour désigner l'émigration des chercheurs des pays en voie de développement vers les pays industrialisés. On l'a également employé au cours des années 90 pour décrire les très nombreux départs de scientifiques de l'ex-URSS vers l'Ouest. La Russie aurait perdu 450 000 chercheurs, soit près de 50% des effectifs présents au moment de la chute du mur de Berlin. La grande majorité de la littérature en langue anglaise sur la fuite des cerveaux traite cependant des pays comme la Chine, les Philippines, l'Inde, l'Argentine ou la Yougoslavie.

Les pays industrialisés comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France ou le Canada sont généralement présentés comme des bénéficiaires des mouvements migratoires de personnel hautement qualifié (PHQ). Ce n'est que récemment que de pays occidentaux comme la France ou le Canada se sont plaints de fuite de cerveaux. Nous verrons plus loin ce qu'il en est du cas canadien.

La situation États-Unis est particulièrement éclairante même si elle est unique. Étant très actifs dans tous les domaines de la recherche et du développement ils sont des importateurs de ressources humaines en sciences et en technologie. Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène signalons que la population américaine est composée de 10% de personnes nées à l'étranger (foreign-born), mais que ces dernières représentent en 1993, 16,1% de l'ensemble des ressources humaines et 29,3% des tous les Ph.D affectés à la R-D. Cette forte représentation des immigrés parmi les scientifiques montre le résultat des efforts des États-Unis et de leurs équipes de recherche et leurs capacités retenir le PHQ étranger.

Ces scientifiques nés à l'étranger apportent une contribution significative à la science américaine. Selon des études fondées sur l'utilisation de certains critères d'excellence comme l'élection à la National academy of Science ou la National academy of Engineering, les chercheurs nés à l'étranger sont surreprésentés parmi les scientifiques ayant atteint un niveau d'excellence élevé. Les politiques américaines ont pour effet d'exercer un fort pouvoir d'attraction sur les scientifiques des autres pays. Incontestablement une bonne partie de la science américaine est bâtie à partir des meilleurs éléments « empruntés » aux autres nations.

Les pays du Sud sont devenus donc des pourvoyeurs de compétences des pays développés. Cette fuite des cerveaux est encouragée par les politiques publiques dans les pays développés en plus d'être mû par des considérations socioéconomiques (libre-échange, différentiel dans les taux de croissance, recherche de rémunérations supérieures, de sécurité, paix, milieu de recherche stimulant, etc...).

Des économistes expliquent que, le Canada, en se spécialisant dans les secteurs où elle dispose d'avantages comparatifs voit une hausse de la demande de main-d'œuvre qualifiée et une baisse de la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Le Mexique connaît une croissance de la demande de main-d'œuvre de main-d'œuvre non qualifiée. D'ailleurs les pénuries actuelles de main-d'œuvre qualifiée au Canada ne sont que la conséquence logique de l'application des principes du libre-échange et justifie une politique volontariste du Canada en vue d'attirer au pays des compétences nouvelles.

La fuite des cerveaux serait donc le prix à payer de la mondialisation. Les pays en voie de développement devraient se réjouir des retombées positives de cette libre circulation du savoir. Nous sommes donc au cœur de ce que d'aucuns nomment la « mondialisation heureuse ».

Il ne fait pas de doute que la fuite des compétences des pays du Sud est reliée à la mondialisation dans le sens où cette dernière crée des conditions, et un contexte, qui favorisent la fuite des cerveaux du Sud. Il est donc nécessaire lorsqu'il est question de la fuite des compétences de ne pas perdre de vue la réalité de la mondialisation, d'en rappeler même les grandes lignes. Nous le ferons brièvement.

Les questions que la mondialisation soulève sont nombreuses, les défis qu'elle pose sont considérables. La posture intellectuelle avec laquelle nous abordons la mondialisation est celle d'un double refus des manières

habituelles de rendre compte de cette réalité. D'une part, un refus des lectures simplificatrices de cette dernière qui soit, la réduisent au néo-libéralisme (dont il ne s'agit pas de nier la réalité du projet politique, ni de l'accepter); ou bien encore la surchargent de sens pour en faire un mouvement irrésistible qui ferait table rase de tout et qui annonce la mort de l'État nation, la fin de la modernité et des identités collectives, etc. C'est ce refus de simplifier et de surcharger de sens la mondialisation, d'en faire eu deus ex machina de notre époque qui nous fait refuser de lire la réalité contemporaine à partir de la thèse du changement d'époque et des changements de paradigme qu'il implique.

Le processus au cœur de la mondialisation n'est pas seulement le phénomène de l'ouverture des économies nationales mais celui de la décomposition partielle de l'espace de régulation national. L'enjeu principal de la mondialisation, concerne précisément la constitution de nouveaux espaces de régulation c'est à dire d'espaces non nationaux, espaces de formulation des règles, des normes et des politiques économiques.

Nous nous limiterons dans le cadre de cette présentation à noter un certain nombre de phénomènes et tendances dont la matérialité nous paraît difficilement contestable, même si leur signification et leur portée peuvent faire l'objet d'interprétations multiples et d'appréciations différentes voire contradictoires.

- L'existence d'une économie mondiale de plus en plus intégrée et unifiée. La constitution de cette économie mondiale est la conséquence de l'accroissement continue des échanges de marchandises, de la délocalisation de la production du fait de l'importance prise par les entreprises multinationales qui contrôlent plus de 30% de la production mondiale. À ce propos soulignons l'inégalité dans ces échanges. L'Afrique par exemple demeure le parent pauvre de cette économie mondiale puisque sa part dans les échanges mondiaux ne cesse de décliner passant 7,4% en 1948 à 2% en 1998. Sa part dans les IDE a également décliné passant de 11% du total pour la période 1986-1990 à 5% de 1991-1996 à 3,8% en 1996. selon la CNUCED. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'Afrique perde une partie importance es ses ressources humaines en R-D. La Malaisie reçoit plus d'IDE que l'ensemble du continent et au sein du continent le Nigeria reçoit 44% du total des IDE.
- La mondialisation financière qui se développe parallèlement à la croissance du commerce international et au développement des investissements étrangers directs. Elle a pris de l'ampleur avec l'avènement du système de taux de change flexibles mais surtout du fait de la déréglementation, de la désintermédiation et du décloisonnement dans le monde financier. La déréglementation ne signifie pas absence de réglementation mais adaptation de la réglementation existante pour la rendre plus efficace. On peut penser en Europe à la création du marché unique des capitaux, au Canada à la suppression des barrières séparant les quatre secteurs traditionnels de la finance soit ceux des banques, des assurances de la fiducie et des valeurs mobilières. Aux États-Unis, des mesures destinées à encourager la concurrence sont prises. Pensons à la suppression des plafonds de taux d'intérêt, l'élimination de la retenue à la source de 30% sur les intérêts d'obligations souscrites aux États-Unis par des étrangers. En Angleterre, C'est le « Bing-Bang » en octobre 1986, qui met fin aux commissions fixes sur les transactions financières et met en place un système informatisé de transactions en continu. Peu de pays en développement ont réformé leurs marchés financiers (à l'exception des pays d'Asie de l'Est et de certains pays latino-américain). L'attraction du système financier occidental a fait perdre aux pays en développement des ressources humaines précieuses dans le domaine de l'économie et de la finance.
- La constitution de blocs économiques régionaux, sur la base de la proximité géographique, de la convergence d'intérêts économiques (ALENA, MERCOSUR, APEC, UE). L'effet de la création de ces grands marchés a permis un développement prodigieux de la production, des économies d'échelle, de la spécialisation et donc accroissement de la demande de main-d'œuvre qualifiée. Les pays du Sud tardent à constituer des espaces économiques viables, alors que d'autres mieux lotis ont fait le saut vers des unions économiques régionales. Il ne fait pas de doute que les regroupements régionaux peuvent être de puissant moyen de participer plus activement au jeu de la mondialisation en plus de créer des masses critiques nécessaire pour la recherche et donc le développement et rétention des compétences.
- La montée des inégalités. Même si le débat fait rage sur la responsabilité de la mondialisation dans le développement des inégalités, un fait observable est indéniable, c'est la corrélation historique entre la montée des inégalités face au revenu et à l'emploi et l'accélération de la mondialisation dans les années quatre-vingt. Précarisation du travail, baisse des rémunérations des travailleurs non- qualifiés, apparition de nouvelles formes d'exclusion autour de l'incapacité de vivre avec son travail. Dans le même temps la demande de travailleurs qualifiés et mobiles augmente ce qui n'est pas rapport avec la saignée des cerveaux que connaît les pays en voie de développement.
- La perte du contrôle par les États de leurs politiques de développement économique, social et culturel, leur fonction semblant se réduire dans les pays en développement à la mise en oeuvre de stratégies d'ajustement aux intérêts économiques et politiques telles qu'elles sont déterminées par les multinationales et des marchés financiers. Désormais ce que la mondialisation remet en question c'est le sens même et la pertinence de notions comme celles de souveraineté nationale, de politique nationale. L'incapacité des États de retenir et de valoriser les compétences en est un aspect marquant. Au total une mondialisation participe au départ des pays du Sud de ce qu'une société a de plus

important : ses compétences, Comment dans ce contexte, les sociétés des pays du Sud pourront-elles s'arrimer à la mondialisation, s'y assurer une présence effective et répondre à ses nombreux défis culturels et économiques.

- Défi culturel. Il s'agit en un mot pour les pays du Sud de savoir s'ouvrir sans se renier, c'est-à-dire ne pas tourner le dos à la mondialisation et pouvoir mettre à profit les immenses opportunités de connaissance mutuelle et d'enrichissement de soi par le contact des autres qu'offre les technologies de la communication et de l'information sans pour autant perdre totalement leur identité. Cela exige de chaque peuple non seulement de savoir s'arrimer solidement à son propre socle culturel (avoir donc une mémoire) mais aussi savoir-vivre son propre passé de façon créatrice, c'est-à-dire en l'expurgeant de tout ce qui, au regard des exigences de la mondialisation, pourrait entraver son propre dynamisme et, par conséquent, le désarmer face au présent;
- Défi économique. C'est la recherche de l'efficacité des systèmes nationaux de production pour deux raisons : tout d'abord, créer le minimum de bien-être matériel et social qui permette à des millions voire des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants de vivre dignement (sortir de la pauvreté). Ensuite pour réussir à se hisser et à se maintenir, à un niveau de développement économique permettant de se faire écouter et entendre (dans un monde où le pouvoir de décider est en train de se concentrer entre les mains d'un groupe de plus en plus limité de pays (voire d'individus) du seul fait de leur poids économique).

Ignorer ces défis ou refuser des affronter ne fera qu'accélérer la fuite des compétences. A cela s'ajoute les politique d'immigration des pays développés devenues une partie intégrante de leur stratégie de développement. Dans le cas du Québec politique axée sur une sélection rigoureuse des immigrants, ce sera l'objet de la partie [2].

2. LA POLITIQUE D'IMMIGRATION ET L'INTÉGRATION DU QUÉBEC

Depuis l'Accord Canada-Québec de 1991, le Québec est la seule province du Canada qui détient le pouvoir de sélectionner une partie des immigrants qu'il accueille, soit la catégorie des travailleurs, des gens d'affaires (incluant les investisseurs), et des réfugiés sélectionnés à l'étranger, ce qui représente plus des deux tiers de l'ensemble des admissions.

L'immigration due à la réunification familiale et celle qui concerne les personnes à qui le statut de réfugié est reconnu au Canada, à la suite du dépôt d'une demande d'asile demeurent sous la responsabilité du gouvernement canadien. La part de la sélection québécoise représente près de 60 % depuis 1998; le Québec souhaite évidemment augmenter cette part de plus en plus.

L'approche québécoise de gestion de l'immigration correspond globalement à celle des pays dits du Nouveau Monde (États-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande); elle se traduit par des politiques d'immigration permanente, essentiellement de nature économique. Les citoyens admis comme immigrants accèdent dès leur arrivée à un statut permanent qui ouvre normalement la voie à la citoyenneté après quelques années de résidence. L'immigration économique vise à attirer et sélectionner des personnes dont le profil favorise une insertion rapide sur le marché du travail, ainsi que des investisseurs et entrepreneurs porteurs de capitaux créateurs d'emploi. La politique québécoise d'immigration s'appuie sur des orientations qui reposent sur des enjeux de trois ordres : démographique, économique et linguistique.

L'enjeu démographique

La dynamique démographique québécoise est caractérisée par un taux de fécondité des plus faibles au monde, se situant en 1998 à 1,48 enfants par femme; les démographes prévoient une décroissance de la population à partir de 2026. Le faible taux de fécondité, conjugué à une longévité qui s'est accrue, conduit à un vieillissement accéléré de la population et à une baisse du taux de la population active, ce qui accroîtra le taux de dépendance.

Par ailleurs, le poids démographique du Québec au sein du Canada est en baisse depuis 1951 (24,2 % en 1999, comparativement à près de 30 % au milieu du 20e siècle); ce qui représente un grand défi pour cette province qui recherche à se distinguer du reste du Canada.

L'immigration représente pour le Québec un levier d'intervention susceptible d'atténuer les effets possibles de ces tendances démographiques. La mise en oeuvre de cette politique a entraîné, jusqu'au début des années 90, une augmentation graduelle des volumes d'admissions. Depuis 1994, juste après la crise économique du début des années 90, le niveau d'admission a baissé pour se situer à une moyenne de près de 28 000 immigrants par an. Or, pour parvenir à reporter l'échéance du déclin démographique, les niveaux des admissions annuelles devraient atteindre 83 000 immigrants par année pour retarder à 2036 le début de ce déclin. Le Québec n'a jamais envisagé atteindre de tels niveaux, le niveau le plus haut a été atteint en 1992 avec près de 52 000 admissions.

L'enjeu économique

Au Québec, la population immigrante est plus jeune et plus scolarisée que la population d'accueil, particulièrement en ce qui concerne les arrivées les plus récentes. Le programme des immigrants investisseurs en valeurs mobilières réduit, pour les PME qui en sont bénéficiaires, le coût des capitaux, tandis que les immigrants admis à titre d'entrepreneurs et les travailleurs autonomes contribuent à l'activité économique par la réalisation de leurs projets d'investissement.

D'autre part, le marché du travail québécois est de plus en plus exigeant; il requiert une main-d'œuvre davantage qualifiée ayant complété des études avancées. C'est pourquoi, le Québec cherche à augmenter la proportion des immigrants sélectionnés en fonction de leur profil socio-économique. Le dynamisme récent du marché du travail québécois et les perspectives d'emploi, particulièrement dans les secteurs de la nouvelle économie, permettent d'envisager une insertion facilitée d'un plus grand nombre d'immigrants, et ce, d'autant plus qu'en raison de la dynamique démographique du Québec, le nombre des personnes arrivant à l'âge adulte et donc en âge de travailler sera en baisse au cours des dernières années. Sur le plan économique, le gouvernement du Québec juge favorable la conjoncture actuelle et prévoit hausser les volumes des admissions des immigrants.

Cependant, il maintient les exigences de sélection mettant l'accent sur la recherche de candidats possédant un niveau de formation et des compétences correspondant aux besoins de l'économie québécoise et favorisant leur insertion rapide sur le marché du travail.

L'enjeu linguistique

Seule province francophone en Amérique du Nord, le Québec se trouve minoritaire avec ses 7 millions d'habitants par rapport aux 300 millions d'anglophones. La volonté d'assurer la pérennité du fait français représente un des enjeux majeurs de développement du Québec. Depuis que le Québec détient le pouvoir en matière de sélection et d'intégration des immigrants, le pourcentage de ceux admis connaissant le français est passé de 37 % en 1997 à 44 % en 2000. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation de la proportion des travailleurs sélectionnés. Le Québec compte donc augmenter plus le nombre des immigrants connaissant le français ce qui facilite notamment leur intégration rapide en emploi.

Le Québec compte augmenter les niveaux d'immigration, sous certaines conditions...

Étant donné les enjeux dont il a été question ci-haut, le gouvernement du Québec, lors d'une consultation publique tenue en octobre dernier, a annoncé sa volonté d'augmenter les niveaux d'immigration. Il voudrait faire passer ces niveaux à 35 000 admissions en 2001 et à 45 000 en 2003. La proportion de ceux connaissant le français passerait de 44 % à plus de 50 % en 2003.

Ces hausses s'appuient sur trois orientations; la première c'est d'augmenter le volume d'immigration en tenant compte de la capacité d'accueil du marché de l'emploi, des services publics et de la société. La deuxième orientation consiste à faire reposer l'essentiel de cette augmentation sur un accroissement du nombre et de la proportion des immigrants connaissant le français, afin qu'à moyen terme, la majorité des immigrants admis connaissent le français. Finalement, la dernière orientation vise à maintenir les exigences de sélection mettant l'accent sur la recherche de candidats possédant des compétences qui favorisent leur insertion rapide sur le marché du travail.

Même si le Québec souhaite augmenter ses volumes d'immigration pour les trois prochaines années, ces niveaux représenteront seulement 0,54 % à 0,61 % de l'ensemble de population québécoise; ce pourcentage est actuellement de 0,41 %. Cette proportion est plus élevée au Canada, elle est actuellement de 0,70 % et le gouvernement canadien vise à hausser cet indicateur à 1 %. Les augmentations proposées au Québec demeurent donc conservatrices.

En dépit de cette faible proportion le Québec compte tout de même sur le bassin du Maghreb pour augmenter ses volumes d'immigration, en raison du fait que ce bassin offre tous les critères requis, notamment en matière de compétences, qualifications de même qu'en ce qui a trait à la connaissance du français. L'annonce récente de l'ouverture d'un bureau du Québec à Rabat témoigne de cette volonté du Québec à recruter directement au Maroc. Ainsi, pour les trois prochaines années, le Québec compte augmenter les admissions des Marocains, les chiffres estimés varient de 4 500 à 6 700. Cette hausse concerne aussi les ressortissants Algériens mais pour ces derniers, la situation politique n'est pas étrangère à cette hausse.

En quoi les immigrants d'origine marocaine se conforment-ils aux orientations que le Québec s'est donné en matière d'immigration.?

3. PORTRAIT DES IMMIGRANTS MAROCAINS AU QUÉBEC

Le nombre d'immigrants marocains résidant au Canada s'élève au recensement de 1996 à 20 435 personnes (voir tableau ci-dessous); dont la grande majorité est concentrée au Québec¹, soit 16 515 (81 %); seule province francophone du Canada, le Québec a toujours attiré davantage une immigration francophone; c'est le cas notamment des marocains.

POPULATION NÉE AU MAROC SELON LA PÉRIODE D'IMMIGRATION,
QUÉBEC ET CANADA, 1996

PÉRIODE D'IMMIGRATION	CANADA		QUÉBEC	
	NOMBRE	%DU	NOMBRE	%DU
AVANT 1961	800	3,9 %	475	2,9 %
1961-1970	4 780	23,4 %	3 450	20,9 %
1971-1980	4 560	22,3 %	3 810	23,1 %
1981-1990	5 310	26,0 %	4 560	27,6 %
1991-1996	4 990	24,4 %	4210	25,5 %
TOTAL	20 435	100 %	16 515	100 %

La présence des marocains au Québec ne date pas d'aujourd'hui puisqu'on recense leur présence dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette immigration n'acquiert cependant une importance réelle que vers la moitié des années 60 avec une arrivée importante de juifs marocains. En effet, au dernier recensement plus de 50 % des 16.515 immigrants nés au Maroc ont déclaré le judaïsme comme religion.

Par ailleurs, durant les dix (10) dernières années, le nombre d'immigrants nés au Maroc a connu une croissance importante. Il est passé de 10 300 en 1986 à plus de 16 500 en 1996, soit une augmentation de 60 %; ce qui traduit l'impact de la politique québécoise d'immigration à partir de 1991. En outre l'immigration en provenance du Maroc est composée principalement d'immigrants de la catégorie indépendante et de la catégorie de famille. Parmi les personnes admises au Québec, 47% sont rentrées comme indépendants, c'est à dire les travailleurs et les investisseurs, et 45 % dans la catégorie famille.

Une immigration plus scolarisée que la moyenne, plus active mais qui souffre plus du chômage

D'après le recensement de 1996, seulement 20 % de la population du Québec déclare une scolarité de niveau universitaire, cette part s'élève à 39 % chez les immigrants natifs du Maroc et 29,8 % chez l'ensemble des immigrants. Il faut noter que l'immigration marocaine au Québec a toujours été très scolarisée; déjà entre 1964 à 1974, on note que la majorité de travailleurs se dirigent vers des emplois de bureau et vers des professions libérales².

En 1996, la population immigrante marocaine est composée 54 % d'hommes et 46 % de femme. Les Marocains qui arrivent au Québec déclarent dans 97 % connaître le français, cette proportion s'élève à seulement 73 % pour l'ensemble des immigrants. Le Maroc est donc un bassin intéressant pour le Québec en ce qui a trait au fait français. Le taux d'activité de la population marocaine recensée en 1996 est supérieur (65,7%) au taux d'activité de la population immigrée (58 %). Ceci est attribuable à la structure par âge de la population née au Maroc, qui est concentrée dans les groupes d'âge les plus actifs; en effet, 44,5 % des marocains sont âgés de 25 à 44 ans alors que chez l'ensemble de la population immigrée ce pourcentage s'élève à 36,1 %.

Plus de quarante-six (46,6 %) des personnes nées au Maroc se concentrent dans les professions libérales, de direction, de santé et en enseignement. Et moins de 40 % se répartissent dans les secteurs de travail du bureau, de la vente et autres. (voir tableau ci-après)

Profession (CNP) de la population active occupée

Gestion 1.295 -15,8
Affaires, finance et administration 1.345 - 16,4
Sciences naturelles et appliquées 660 - 8,0
Sciences de la santé 365 - 4,4
Sc. sociales, enseignement, administration 990 - 12,1
Arts, culture et loisirs 250 - 3,0
Vente et services 2.315 - 28,2
Métiers, transport et machinerie 630 - 7,7
Secteur primaire 30 - 0,4
Transformation, fabrication et autres 325 - 4,0

Total 8.205 - 100,0

Cependant, les Marocains sont plus nombreux à être en chômage, selon la même source de données, le recensement de 1996, on comptait 19,2 % qui cherchaient un emploi, alors que seulement 9,5 % de l'ensemble de la population immigrée était dans la même situation. Ceci s'explique notamment par le fait que les immigrants d'origine marocaine sont en moyenne, d'arrivée récente; de fait l'intégration en emploi des immigrants ne se fait pas sans heurts, les premières sont particulièrement difficiles. Une étude longitudinale qui a suivi pendant dix ans une cohorte d'immigrants admis en 1989[3] démontrait que la stabilité en emploi n'a été acquise que progressivement; c'est seulement après la troisième année d'arrivée que les emplois obtenus durent plus longtemps. Les premières années sont marquées par une instabilité au niveau de l'emploi;

cependant les plus scolarisés en souffrent moins. Par ailleurs, la même étude affirme que 14 % de ces immigrants n'ont jamais occupé un emploi après dix ans de séjour.

Pour baisser ce taux, le Québec offre plusieurs services gratuits pour faciliter l'intégration linguistique, économique et sociale des immigrants; et il a voté récemment une Loi favorisant l'accès à l'emploi dont l'objectif vise à hausser la représentation des immigrants dans la fonction publique québécoise et dans les organismes publics et parapublics.

Le profil de l'immigration marocaine au Canada est relativement bien connu. Il en est de même du profil des immigrants en provenance d'autres régions du monde. S'agissant cependant de l'émigration et plus généralement de son impact sur le pays de départ les études pertinentes ne sont pas légion. La question de l'exode des cerveaux est débattue depuis déjà un bon moment mais les études pertinentes à ce sujet sont rares.

Pour les pays du Sud, connaître les conséquences de cet exode est un préalable à toute mesure de rétention. Il se trouve que depuis quelques années des pays industrialisés font état aussi de fuite de compétence particulièrement en direction de États-Unis.

Pourtant une étude réalisée sous le parrainage de FMI (How big is the brain drain, FMI, 1998), indiquait que les taux les plus élevés de « brain drain » se retrouvent dans les caraïbes, en Amérique centrale, en Afrique, en Iran, en Corée, à Taiwan, en Chine et dans les Philippines. Comment dans le cas du Canada mesure-t-on l'impact de l'exode des compétences? Pourquoi le fait-on?

4. LA FUITE DES CERVEAUX AU CANADA ET AU QUÉBEC

Mentionnons tout d'abord que les statistiques officielles des gouvernements au Canada ne contiennent pas les informations nécessaires permettant de répondre de façon concluante à l'existence d'un phénomène d'un exode des cerveaux et d'en chiffrer l'impact. L'immigration fait l'objet d'estimations globales mais les qualités et les compétences des personnes quittant le Canada en direction des autres pays demeurent inconnus ce qui n'est pas le cas des personnes entrant au Canada.

De ce point de vue toutes les thèses et modèles économétriques qui traitent de la fuite des compétences demeurent limités dans leur conclusion en raison des lacunes inhérentes aux statistiques officielles relatives aux flux de personnel hautement qualifié (PHQ). Nous ignorons ce qu'il en est des études dans les pays en développement mais nous croyons à l'urgence nécessaire de se donner les moyens de mieux connaître les éléments d'une réalité complexe et fluctuante. Dans cette perspective, nous signalerons deux études canadiennes qui toutes les deux concluent à l'existence la fuite des cerveaux canadiens. Il s'agit de l'étude du C.D.howe Institute et du conférence Bord, Même si elles concluent de façon peu convaincante à l'existence d'un exode de compétence, nous en rendons compte car elles sont instructives du point vue des leçons qu'elles peuvent inspirer.

a) Méthode et conclusion du C.D Howe

Chaque année, constate les chercheurs, plu 5 000 personnes qualifiées quittent le Canada. Chacun de ces travailleurs emporte avec lui les investissements publics consacrés à sa formation. Il en résulte selon l'étude « un transfert de capital humain » en faveur du pays receveur (dans ce cas les USA). C'est la valeur estimée de ce transfert de capital qui est selon eux la mesure du problème canadien de la fuite des cerveaux.

Pour calculer la valeur du capital humain transféré avec l'exode des cerveaux, ils procèdent à une estimation des coûts de remplacement qu'engendre pour le budget canadien la formation supérieure de chacune des 5 000 personnes. Et puisqu'il faut remplacer ces personnes, l'étude estime les coûts de remplacement. Au total l'ensemble des coûts se chiffre à 6,6 milliards de dollars pour la période 1982-1996.

Mais le Canada reçoit aussi de nombreux immigrants formés dans leur pays d'origine et qui devraient remplacer l'exode de ses compétences. Mais selon les chercheurs cette immigration engendre deux types de coûts.

Des coûts d'installation estimés à près de 800 millions de dollars et des coûts résultant de la différence entre le salaire moyen du PHQ immigré et celui des canadiens de naissance. Cette différence estimée à près de 200 000 dollars au cours d'une carrière représente une mesure de la qualité inférieure du PHQ immigré et des pertes de productivité résultant de la substitution (11,8 milliards).

Au total les coûts estimés de l'immigration seraient de 12,5 milliards de dollars. La conclusion, selon les auteurs ne fait aucun. Doute : Les coûts de l'immigration censée remplacer l'exode des cerveaux seraient le double de la valeur du capital humain transféré du fait de l'exode des cerveaux. D'où l'urgence nécessaire de mettre en place des politiques de rétention du PHQ.

La faiblesse majeure de cette étude réside dans l'estimation des coûts de l'immigration du PHQ. Les études menées par Statistique Canada arrivent à des conclusions différentes;

- En utilisant des méthodes comparables les immigrants se révèlent à la fois plus nombreux et mieux formés que les émigrants.

- ❑ Contrairement à ce qu'avance l'étude le Canada importe quatre fois plus d'ingénieurs, d'informaticiens, de scientifiques et de gestionnaires qu'il n'en perd et sur la période allant de 1991 à 1996, le Canada a accueilli 33 000 personnes dotées d'un diplôme universitaire alors que seulement 7 000 à 8 000 diplômés ont quitté le pays.

En somme, l'étude repose sur des données douteuses et hypothèses erronées sur la qualité de la main-d'œuvre. En supposant vraie les différences de productivité entre PHQ canadien et PHQ immigré, les salaires des immigrants seraient des économies réalisées par ceux qui embauchent et non des pertes occasionnées par une prétendue plus faible productivité.

b) Méthode et conclusion du Conference Board.

En 1999 le Conference board a réalisé une étude économétrique portant sur les facteurs économiques de la fuite des cerveaux.

Dans un premier temps il dresse une liste des principales raisons de la fuite des cerveaux selon un recensement des récents sondages : salaires plus élevés, occasions d'avancement dans la carrière, accès aux technologies de pointe, niveau de taxation moins élevé.

Par la suite, sont présentées des statistiques qui montrent que pour les principales occupations du PHQ, les salaires sont effectivement plus élevés et les taux de chômage plus bas aux USA.

Munis de ces données, les auteurs élaborent un modèle économétrique qui permet de relier entre elles les variables de d'émettre des prévisions sur la fuite des cerveaux.

La conclusion est que chaque accroissement de 2 dollars de l'écart entre les salaires américains et canadiens pourrait provoquer l'émigration d'un canadien vers les USA. De la même façon, une hausse de 1% de l'écart entre le niveau de taxation canadien et américain provoquerait une hausse de 2% de l'émigration canadienne. L'émigration de PHQ se chiffre selon ces calculs à non à pas à 6 000 personnes mais à 60 000 en 1996 et 98 000 en 1997.

La recommandation principale de l'étude est la réduction du fardeau fiscal des canadiens particulièrement celui des contribuables à haut niveau.

Ici aussi comme dans la précédente étude, il existe un problème de données. Les chiffres présentés par l'étude du conference board ne concernent pas les travailleurs au sens strict mais le nombre de visas accordés à des travailleurs. Même si l'on supposait que le modèle économétrique permet réellement d'expliquer la fuite des cerveaux par les niveaux de taxation, il faut néanmoins admettre qu'il est construit sur des données qui ne correspondent pas à la réalité des mouvements migratoires.

CONCLUSION

Dans le cas canadien, la notion d'exode des cerveaux est inappropriée. Il est plus exact de parler de flux migratoires. Les chiffres ne démontrent pas un flux massif de départs tout au plus un phénomène sectoriel dans des disciplines comme la santé, les produits pharmaceutiques et concerne essentiellement des jeunes et ceux disposant de peu d'ancienneté donc plus mobiles.

Opération de manipulation des cerveaux devrait-on dire dont le but est de convaincre les politiques que cet exode est le fait d'un niveau de taxation élevé dans un contexte où les sondages montraient que les canadiens étaient convaincus à 75% de l'existence d'une fuite de cerveaux. Il s'agissait aussi d'une tentative de manipulation de l'opinion et de discrédit du PHQ en provenance des pays du Sud. Les milieux spécialisés se sont rendu compte vite (il faut s'en réjouir) du caractère non crédible de ces études destinées plus aux médias qu'aux experts.

Quant aux Marocains vivant au Québec, nous avons constaté, chiffres à l'appui, qu'ils sont plus scolarisés que la moyenne des autres immigrants et qu'ils le sont davantage par rapport à la moyenne des québécois, ce qui On peut supposer que cette situation représente un apport net positif pour le Québec et une perte nette pour le Maroc.

Les pays du Sud, il y a urgence à entreprendre et à développer des méthodes qui permettront d'améliorer la connaissance des divers éléments qui contribuent à la dynamique des flux migratoires. En particulier :

- ❑ Des études sur le profil des scientifiques qui quittent les pays du Sud.
- ❑ Des enquêtes auprès des PHQ ayant quitté les pays et le type d'activité qu'ils exercent,
- ❑ La production de statistiques fiables sur les effectifs de PHQ.
- ❑ Peut-être existe-t-elles déjà.

C'est dans cette perspective que je voudrais m'inscrire et offrir ma collaboration, car tout compte fait, la mobilité des chercheurs est naturelle et constitue un phénomène intrinsèque à la dynamique du champ scientifique.

Mohamed Dioury

Conférence prononcée le 27 AVRIL 2001

Université de Rabat, Maroc

à l'occasion du colloque sur les migrations Nord-Sud et la fuite des compétences organisée par l'Association marocaine d'étude et de recherches sur les migrations

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales Rabat-Agdal

Site personnel de l'auteur : <http://pedagogie.cegep-fxg.qc.ca/profs/mdioury>

[1] L'analyse portera seulement sur le Québec, étant donné l'importance de la concentration de l'immigration marocaine dans cette province du Canada.

[2] Les publications du Québec « Profils des communautés culturelles du Québec » 1995.

[3] Les publications du Québec « Ils sont maintenant d'ici, les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 » Jean Renaud , al; 2001.